Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMMISSION DU FONDS DU SPORT VAUDOIS

Important soutien financier au Tour de Romandie 2007

Compétente pour redistribuer la part vaudoise revenant au sport des bénéfices des loteries (au premier rang desquelles la Loterie Romande), la Commission du Fonds du sport vaudois a attribué plus de 1,1 million à des projets de constructions ou rénovations et pour l'achat de matériel. Elle a aussi décidé de reconnaître le sport automobile, de soutenir financièrement des projets de clubs pour l'élite vaudoise en sport individuel et entériné un soutien financier au Tour de Romandie 2007.

La Commission apportera ainsi un soutien important au Tour de Romandie cycliste 2007, avec une somme de 240'000 francs environ dans la part globale de 600'000 francs octroyée par les Fonds du sport des six cantons romands. Le montant de ce soutien sera réévalué au terme de l'édition 2007 du Tour de Romandie.

Dans sa séance du 1er juin dernier, la Commission a octroyé les subsides suivants:

- 517'000 francs au Centre sportif de la Vallée de Joux, notamment pour la construction de pavillons d'hébergement, de salles de théorie et de réunion, en demandant que des tarifs préférentiels soient accordés aux écoles et clubs vaudois;

- 500'000 francs pour la réfection des locaux du terrain de football Coppet 1 à Vevey, avec extension de l'utilisation des infrastructures aux clubs d'escrime, d'athlétisme et de tir à l'arc;

- 135'000 francs pour la construction de trois nouveaux terrains au Centre de badminton d'Yverdon-les-Bains;

- 25'000 francs pour l'édification d'un Chemin du sport à Lausanne (Vidy).

La Commission a aussi décidé de subventionner l'achat d'un bus pour le transport des athlètes du Vevey-Natation, ainsi que de reconnaître le sport automobile et d'octroyer des subsides à l'organisation de courses officielles. Enfin, le Fonds du sport vaudois pourra désormais soutenir des projets sportifs à durée déterminée de clubs vaudois actifs au niveau de l'élite. Deux projets (style "qualification pour Pékin 2008") par association cantonale pourront être soutenus simultanément, à hauteur de 35'000 francs par année au maximum, dont une partie de prime à la performance.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 08 juin 2006

DEC, Nicolas Imhof, chef du Service de l'éducation physique et du sport, vice-président de la Commission du Fonds du sport, 021 316 39 30 - nicolas.imhof@vd.ch - Marcel Parietti, délégué au sport associatif, secrétaire du Fonds du Sport, 021 316 39 35